Justificatif généré le 26/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 26/05/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/677050
N° d'annonce : 677050

Suivant acte S.S.P. en date à Boulogne Billancourt du 25.05.2023, il a été constitué une SOCIETE EN NOM COLLECTIF présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société en Nom Collectif

Dénomination :

SNC COURBEVOIE ABREUVOIR

Siège social : 50 Cours de l'Ile Seguin – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Capital : 1.000 euros

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet : La société a pour objet : L'acquisition de tous terrains et/ou droits immobiliers suivants situés à Courbevoie (92) : 4 à 6 rue Victor Hugo, 8 à 12 rue de l'Abreuvoir et 7 à 11 rue de l'Industrie ; la gestion, l'entretien, l'administration, l'exploitation et la location desdits immeubles ou fractions d'immeubles ; la vente par fractions des immeubles acquis ; la réalisation d'opérations de marchands de biens.

Gérant associé : société BNP PARIBAS IMMOBILIER PROMOTION, Société par actions simplifiée, au capital de 8.354.720 euros, ayant son siège social au 50 Cours de l'Ile Seguin – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée 441 052 735 RCS NANTERRE

Associé : société BNP PARIBAS REAL ESTATE FINANCIAL PARTNER, Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 7.000.000 euros, ayant son siège social au 50 Cours de l'Ile Seguin – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée 400 071 981 RCS NANTERRE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de NANTERRE.

Pour avis

Le représentant légal

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3FwpAES
https://digitalisation.actulegales.fr/#a3FwpAES

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)